

ENTRE L'INFORMATION INADÉQUATE ET L'IMPÉRATIF DU FUTUR INTERDIT : UNE SITUATION DIFFICILE *

Jacques Lautman

Un grand colloque s'est tenu à Grenoble, à l'automne 1973, consacré à la planification et à ses rapports avec l'État et la société. Réunissant plus d'une centaine de spécialistes, nationaux et étrangers, chercheurs et praticiens, cette rencontre a été un jalon important dans le développement d'une pensée critique sur le sujet. L'intervention de Jacques Lautman, retranscrite ici, pointait les carences de la planification à la française et soulignait, par contraste, la nécessité de s'orienter vers des modes de réflexion plus ouverts, globaux et prospectifs. Trente ans après, ses remarques sont toujours d'actualité. Certes, beaucoup de choses ont changé : les plans quinquennaux ont disparu, le centralisme et la technocratie se sont assouplis, l'évaluation des politiques publiques et la prospective ont gagné du terrain. Néanmoins, du côté de l'État, la tentation planificationniste est toujours grande et l'ambition reste intacte, parfois, de fabriquer le réel sur mesure. Les réflexions de Lautman méritent alors d'être prises en considération. Listons-les brièvement : 1) la planification n'a pas su prévenir les tensions et conflits socio-économiques ; 2) elle n'a pas su, non plus, peser sur des faits concrets comme la durée du travail ou les revenus ; 3) concernant les modes de vie, l'enseignement, la vie urbaine, la santé et les aspirations féminines, les plans ont manqué de qualités anticipatrices ; 4) cette cécité est d'abord imputable à l'approche économiste et macro-statistique des phénomènes ; 5) elle résulte aussi de la fausse objectivité et des arguments d'autorité – voire de l'autoritarisme – de spécialistes et d'experts influents ; 6) cette cécité découle également de la carence en indicateurs et informations ou bien – ce qui n'est guère mieux – de chiffres formatés par la seule logique bureaucratique ; 7) elle découle enfin des pressions exercées par telle ou telle corporation et, sous couvert de concertation entre patronat, État et syndicats, d'une focalisation excessive sur la « question sociale » ; 8) ces décalages ont été renforcés par le confort intellectuel d'instances planificatrices déconnectées de la gestion et des contraintes de l'action ; 9) au total, le système planificateur n'a pas été en mesure d'anticiper les principales transformations de la société. Au vu de ce réquisitoire, la prospective aurait bien tort, aujourd'hui, de se réjouir : les mêmes défauts la guettent et les erreurs de la planification pourraient bien, si elle n'y prend garde, devenir les siennes.

ALEPH

1) Si l'on regarde quels furent depuis 25 ans les grands moments de tension sociale ou sociale et politique en France, on peut dire que (à tort ou à raison, c'est une autre question) les planificateurs n'eurent guère à en connaître avant l'événement et ne furent pas prophètes. En revanche, ils eurent à tenir compte ultérieurement des événements survenus.

En octobre-novembre 1947 une vague de grèves aboutit à un relèvement assez important des salaires et à la cassure de la CGT pour donner naissance à une confédération bien davantage réformiste et plus prête à participer à des concertations. L'échelle mobile des salaires qui était alors la

(*) Reprise *in extenso*, et sous son titre original, du chapitre paru dans *Planification et société*, Actes du colloque de Grenoble d'octobre 1973, Presses Universitaires de Grenoble, Collection « État et société », 1974, 677 pages (p. 561-568).

revendication de pointe de la CGT ne fut pas admise, ni même prise en considération. Pourtant une quinzaine d'années plus tard la notion de masse salariale et la liaison entre son évolution et celle des prix ou de la production sont admises, à la suite de la fameuse conférence des revenus qui n'aboutit certes pas à un accord sur une politique des revenus mais qui contribua fortement à modifier les négociations salariales, à tout le moins des secteurs public et nationalisé.

Renvoyons à l'ordre du politique les événements de 1958. La préparation du IV^e Plan a fortement sous-estimé le mouvement de reflux vers la métropole des Français d'Algérie et, de ce fait, n'a pas même étudié les problèmes posés par leur intégration professionnelle, sociale ou résidentielle. Par chance, ou pour quelques autres raisons, ces problèmes se sont mieux résolus qu'on n'eût pu penser à un certain moment. La planification n'y est pas pour grand-chose. Quand la préparation du V^e Plan commença, il ne restait qu'à tenir compte des coûts engagés et de l'apport de population active.

Les événements de 1968 n'ont pas davantage été prévus. Pourtant, rétrospectivement, on a pu dire, à bon droit, que le retard du salaire minimum sur le salaire moyen avait été remarqué et, de façon plus discutable, qu'on aurait pu y lire le symptôme ou la cause d'une situation explosive. Pareille lecture était-elle possible et quand ?

Inversement, les planificateurs se sont explicitement souciés d'agir sur les tensions sociales dans deux directions : la durée du travail à la commission de l'emploi, les revenus lors de la conférence dite de Politique des revenus. En ce qui concerne la durée du travail, la leçon est claire : l'évolution des faits a été assez peu conforme aux vœux ou aux souhaits de la commission. La pression victorieuse pour l'allongement des vacances en droit (et également en fait pour certaines catégories de travailleurs), la pression actuelle probablement victorieuse à terme en faveur de l'abaissement de l'âge de la retraite n'ont que peu à voir avec les discussions sur la réduction des horaires hebdomadaires.

En ce qui concerne les revenus, cas à peu près unique où les planificateurs aient inventé une tentative de traitement anticipateur par rapport à l'événement, la part d'échec est importante même si tout n'a pas été vain.

Par rapport aux aspirations des Français ou aux tendances de l'évolution des modes de vie, les plans ont également manqué de qualités anticipatrices en bon nombre d'occasions. Pour être rebattu, l'exemple du téléphone n'en est pas moins révélateur. Qui aurait imaginé que les particuliers désiraient avoir le téléphone ? Il suffisait pourtant de regarder à l'étranger. Il ne s'agit certes pas de tensions sociales au sens strict du terme, mais l'erreur ou l'impuissance du Plan à détecter l'évolution d'une demande sociale spécifique est révélatrice d'un mécanisme plus général d'occultation des phénomènes non concordants avec la ligne de raisonnement suivie, c'est-à-dire avec les normes respectées à une certaine date.

Très grossièrement, toute une part du problème de l'enseignement provient d'un enchaînement analogue. Le Plan s'est occupé d'équipements scolaires – réduction à une dimension physique monétairement exprimable – et pendant longtemps on a sous-estimé la poussée de la demande spontanée d'admission dans le secondaire long puis dans le supérieur. Sans doute le Commissariat se devait-il d'éviter les empiètements de compétence vis-à-vis du ministère compétent, jaloux, comme les autres, de ses prérogatives et peu tourné vers la prévision alors que son milieu changeait beaucoup plus que tout autre. On doit tout de même prendre acte que l'ensemble du système de planification n'a pas été en mesure de provoquer une réflexion prospective en temps utile sur les finalités et les modalités de l'éducation, dans une société en grand changement.

À côté de l'éducation, l'autre grand problème social pendant est celui du mode de vie urbain. Toutes les enquêtes d'attitudes ont mis en évidence la préférence d'une part notable de l'opinion en faveur de l'habitat individuel. Cependant, pendant près de 20 ans, les instances publiques qui débordent largement le système de planification mais qui l'englobent, n'ont tout simplement pas envisagé d'aller dans ce sens, et leur bonne conscience s'appuyait sur des raisons apparemment objectives et

irréfutables de prix, de coûts des VRD et d'encombrement des sols². Après 1965, la fragilité des conclusions issues de certaines comparaisons s'est imposée. Il fut admis que chaque ménage ayant une automobile, il fallait, quoi qu'on en dit, prévoir de les placer au sol à l'arrêt et en mouvement ; la réflexion sur les coefficients d'occupation des sols et l'importance des espaces verts y compris privés, pour la collectivité, conduisit à modifier les critères de jugement. Certes, le parti strictement comptable des coûts de la construction et de voirie pouvait, dans les années 1950, plaider les nécessités de la reconstruction, les séquelles de la pénurie. Mais n'y avait-il pas là une rationalisation particulièrement efficace parce que plus justifiable que bien d'autres, et le fond du parti des urbanistes d'alors et des planificateurs avec eux n'était-il pas dans un jugement de valeur sur le mode de vie jugé préférable : celui de la « Cité radieuse » de Le Corbusier ? On retiendra que la planification a cautionné, au nom de chiffres à valeur plus ou moins éphémère, un choix des spécialistes et de ce fait tenu pour nul un pan de l'opinion : autoritarisme évident et qui se révèle moins éclairé qu'on eût pu penser.

De même, on a voulu ignorer le mouvement spontané de scolarisation des très jeunes enfants et ce qu'il signifiait quant aux aspirations des femmes. Mais tandis que pour le mode de vie urbain le pavillon de couverture était le soi-disant modernisme (grands ensembles, organisation géométrique de l'espace), devant les aspirations féminines on mit en avant le démon de la crainte du chômage pour s'en tenir au contraire aux positions traditionnelles, et les confédérations syndicales, guère plus féminines que l'Administration, n'y ont pas fait obstacle. On a trouvé des spécialistes de service, en l'occurrence des psychologues et des pédagogues, pour dénoncer les dangers, sûrement réels dans certaines conditions, de la crèche. Le travail à mi-temps des femmes ne fut accepté, verbalement, que tout récemment. Quand au travail à mi-temps des hommes, l'hypothèse n'a pas encore été sérieusement envisagée. Pourtant l'enseignement le plus important du changement culturel à l'œuvre, tantôt de façon sourde, tantôt bruyamment, est probablement une remise en cause de la valeur sociale accordée au travail. Le domaine de la famille et celui de la santé sont ceux où on trouverait le plus d'autres exemples où ni les constatations objectives ni le processus de concertation n'ont apporté de lumières anticipatrices et où les *a priori* idéologiques, nullement réductibles à des intérêts de classe au sens marxiste, ont été le plus à l'œuvre.

On retiendra particulièrement la collusion la plus pernicieuse, celle du modernisme ou de ce qui se présente comme tel avec l'autoritarisme éventuellement répressif d'une catégorie de spécialistes reconnus et laissés libres : le cas de la psychiatrie de secteur est le plus extrême. Loin de moi l'idée d'en imputer la paternité aux planificateurs économistes dont ce ne fut jamais un souci, même le moindre, mais le mode de représentation de la réalité utilisé par les professionnels alors novateurs et accepté par les techniciens du ministère de la Santé est fondamentalement le même que celui des planificateurs du logement dans les années 1950-1965 : unicité du modèle, uniformité du découpage, imposition de la norme au nom des critères des spécialistes.

Dans cette revue d'exemples : moments aigus de tension non prévus, initiatives anticipatrices peu suivies d'effets, absence de sensibilité aux évolutions de la société et acceptation des normes des spécialistes, nous avons élargi peut-être trop la notion de tension et la responsabilité causale – sinon morale – du système de planification.

2) Exposons maintenant pourquoi jusqu'à présent il n'a pas pu en être autrement.

On connaît le lieu commun : dans une approche économique des phénomènes en quantités très agrégées comme l'exige la Comptabilité nationale, les facteurs de tension sociale, de désajustement entre l'action publique et les tendances d'évolution de la société apparaissent nécessairement mal : soit, mais plusieurs cas se présentent. On peut, pour bon nombre d'entre eux, les repérer par les traces économiques qu'ils ne manquent pas de laisser : conflits du travail mais aussi, et plus difficilement localisables, coûts consécutifs à l'inadéquation entre le système d'éducation et l'offre d'emploi. Cette lecture n'est guère possible qu'*après coup*, quand il est trop tard, quand, indirectes, les traces

(2) Les maisons individuelles du Plan Courant sont une exception qui n'infirme guère notre interprétation, car tout n'a-t-il pas été fait pour que le résultat soit lamentable ?

économiques n'ont guère de portée explicative de la dynamique des phénomènes, et sont par là-même peu utilisables pour un usage prémonitoire. Des travaux encore en cours permettront probablement pour les grèves d'arriver à un modèle liant secteurs d'activité, phases de la conjoncture, demandes d'emploi non satisfaites et jours de travail perdus par faute de grèves. On disposera alors d'*indicateurs* d'évolution. Encore ne vaudront-ils que dans la mesure où le sens social de la grève restera essentiellement celui d'une revendication de salaire, ce qui n'est pas certain.

D'autres phénomènes sont plus opaques devant le miroir des chiffres économiques, mais sont susceptibles d'un certain repérage macro-statistique : les différentes formes de délinquance et de criminalité³, le nombre de familles sous tutelle. Plus loin, on en est réduit à l'estimation : avortement par exemple. Mais même si l'estimation était plus sûre, on n'en saurait pas beaucoup plus sur le lien entre ce symptôme évident de malheur et ce qu'il signifie dans la société. On pense avoir établi, sur études de cas, que, contrairement à une idée reçue, l'avortement est moins souvent une conduite d'adolescentes que le dernier recours de mères de famille déjà surchargées. Mais il faudrait aller voir bien au-delà pour avoir des idées plus claires sur le lien entre l'avortement aujourd'hui et la soi-disant crise de la famille. Plus généralement, la mesure macro-statistique a l'inévitable limitation de mal faire apparaître les *enchaînements diachroniques* plus essentiels probablement en matière d'évolution sociale que dans l'ordre économique où on peut « donner des coups de barre ». Exemple simple : on s'intéresse au niveau de vie des familles de 2, 3 ou de 6 enfants. Mais une famille repérée aujourd'hui comme de deux enfants est-elle une famille complète ou est-elle sur la trajectoire qui la conduit vers cinq ? L'agrégat familles de deux enfants est à certains égards bien irréal. Même chose pour des résidents des grands ensembles. Une étude de J.-C. Chamboredon et M. Lemaire⁴ a bien montré qu'ils se trouvent à des points différents de leur trajectoire sociale, les uns étant destinés à y rester, d'autres au contraire devant voguer ultérieurement vers d'autres lieux et formes d'habitat en accord avec leurs revenus et leurs professions ultérieures. En foi de quoi la « sarcellite », le malaise des grands ensembles sont des expressions à peu près inutilisables pour les planificateurs, faute que la variété des situations, des sous-cultures et de leurs univers d'aspirations, des dynamiques dans le temps puissent actuellement être suffisamment reconnues⁵.

D'autres enfin sont insaisissables dans les cadres actuels de quelque comptabilité que ce soit ; ce qui ne veut pas dire que tout effort serait vain, ni que la carence statistique soit en cause. Je prendrai un exemple facile et presque hors sujet, choisi peut-être en raison d'une déformation professionnelle d'universitaire. L'enseignement du français est en crise, une commission très officielle a recommandé de porter intérêt à l'étude de la langue orale. Mais qu'est-ce que le français parlé ? Nul ne le sait scientifiquement pour la raison qu'il n'existe ni grammaire de la langue nouvelle parlée, ni inventaire phonétique, ni lexique d'usage. Bref, il n'existe aucune possibilité en ce domaine de *dire des normes*, de repérer les écarts entre des pratiques et des normes, d'en chercher les raisons. Le cas est peut-être anodin, mais n'en va-t-il pas de même en ce qui concerne les comportements de la jeunesse associés à ce qu'on nomme le malaise des jeunes, et l'on voit que si la réflexion prospective manque de normes d'après lesquelles prévoir l'évolution des pratiques, ce n'est pas seulement carence statistique. Si dans un domaine la société manque de normes d'usage, il devient bien difficile que ses analyses puissent lire le sens d'évolution.

Derrière les insuffisances de l'information, on a ainsi relevé trois questions : celle des indicateurs, celle de la variété des cultures et de la dynamique de situation, celle enfin des normes, mettant en cause non plus seulement la nature de l'information mais plus brutalement son existence. Là où il y a chaos, force est d'attendre. Cependant, avant d'admettre l'existence du chaos on peut y regarder de plus près.

(3) Pour autant que la catégorisation et les critères de la délinquance *apparente*, la seule mesurée, soient vraiment représentatifs des phénomènes d'anomie.

(4) *Revue française de sociologie*, n° 1, 1970.

(5) Par défiance historiquement explicable, à l'encontre du culturisme, la sociologie française a bien trop peu porté attention aux sous-cultures. Elle a craint sans doute de fournir des armes susceptibles de justifier les inégalités.

La situation de loin préférable pour les planificateurs est celle dans laquelle il y a des indicateurs. Les modalités de construction des indicateurs sont-elles de nature à éclairer les tensions sociales ?

Indicateurs et poids des institutions. – Les indicateurs couramment utilisés dans le système de planification sont pour la plupart tributaires de pratiques administratives, c'est-à-dire soit de valeurs propres à un segment de l'organisation administrative, soit plus banalement encore du poids d'un découpage notionnel fixé à une époque plus ou moins lointaine et correspondant à la représentation des choses d'alors. Ensuite l'impératif catégorique de la continuité des séries suffit pour que les choses se perpétuent. En plus, en matière sociale, dans bon nombre de domaines, l'information statistique loin de progresser régulièrement comme en économie, a connu des périodes de régression⁶ dues au malthusianisme des années 1930, à la pénurie de moyens et à la piètre qualité intellectuelle de secteurs de l'Administration considérés comme crottés.

Selon J.-P. Dupuy⁷, le système de santé est analysé administrativement à partir d'indicateurs qui sont ordonnés en partie au moins aux fins de ses agents et des plus puissants d'entre eux, les médecins spécialistes des hôpitaux, beaucoup plus qu'en fonction d'une mesure rationnelle du bien-être collectif produit. Moyennant quoi, il y a hiatus entre les propos de la concertation qui insiste sur l'importance de la prévention et la mesure de l'action administrative en termes de béton et de blocs opératoires dans les CHU. Où est dans le domaine de la santé le problème social comme tel ? Personne ne le sait.

Tout se passe comme si la demande apparente dans le cadre du système actuel était à la fois une bonne mesure de la demande sociale possible de santé et de la rationalité, alors qu'il s'agit en réalité de trois ensembles entre lesquels les liaisons sont à peu près inconnues.

Une démonstration analogue est possible à propos du fonctionnement de la justice pénale⁸ : la criminalité fiscale et commerciale est infiniment plus coûteuse pour la société, infiniment plus répandue en nombre que le hold-up et le vol avec effraction, néanmoins le système répressif est beaucoup plus sensible à la violence, et quasi comme tout entier orienté vers elle ; de ce fait la criminalité financière n'est jamais analysée comme symptomatique des tendances à l'œuvre dans la société. Si les raisons des médecins pour préférer les CHU sont encore claires, celles de l'univers juridique pour s'attacher tant à la criminalité violente le sont beaucoup moins. Les équipes prospectives qui sont en bout de chaîne reçoivent donc sur les formes de marginalité ou de déviance des informations tellement partielles et biaisées par les filtres des opérateurs du système répressif qu'on ne saurait s'étonner les voir ne jamais les avoir mises au centre de leur réflexion sur l'évolution de la société⁹.

Pour que la planification puisse être mieux à l'écoute (je ne dis rien de son action) de l'évolution sociale, la première condition est un progrès décisif de l'information, mais il ne s'agit pas uniquement de quantité. Il est faux de croire qu'une série de données peut répondre pourvu qu'on lui pose une question, n'importe laquelle, vaguement reliée. L'effort le plus fructueux sera celui qui portera sur les cadres notionnels.

3) Le système de planification et l'univers administratif ont eu tout comme l'idéologie dominante à la fois dans le monde patronal, la classe politique et les dirigeants syndicaux, tendance à réduire leur intérêt pour l'évolution sociale au seul domaine des conflits du travail et de la revendication des salariés à l'endroit de leurs employeurs publics et privés. Certes, on a eu souci de la natalité et de la

(6) Le compte général de l'Administration de la Justice est un bon exemple. De 1921 à 1965 on constate une dégradation impressionnante. La remontée commence en 1966.

(7) *Rationalité sociale des politiques de santé*, CEREBE, 1973.

(8) Voir les travaux du Service d'études pénales et criminologiques du ministère de la Justice, et notamment P. ROBERT et C. FAUGERON, in *Acta Criminologica*, 1973, I.

(9) Quand le ministère de la Santé pris au piège de la mode du journalisme réunit une commission à propos du suicide, le propos abonde en contre-vérités. Voir Jean BAECHLER, in *Contrepoint*, 2-1971.

famille, sans quoi l'INED n'existerait pas, non plus que les allocations familiales. Mais l'objectif recherché était plus national que le bonheur social individuel ou collectif. De même pour le logement, nécessité matérielle. Pour les agriculteurs, la création du BAPSA et la façon dont leurs problèmes ont longtemps été perçus répondaient d'abord à des préoccupations de stabilité politique et de modération des migrations. La seule Commission du Plan qui ait tenté d'être à l'écoute des tensions sociales est bien celle de l'emploi. Tout s'est passé comme si la seule incertitude sociale et grave ait été le risque de la révolution collectiviste.

La crainte des prophéties marxistes a conduit le monde de la planification à la française à ne guère retenir pour l'analyse que cette part de la réalité sociale dont les marxistes font la clé universelle : les rapports sociaux de production. C'est dans ce domaine que la visibilité des conflits et l'institutionnalisation de leur traitement ont été les mieux organisées, par l'État modernisateur avec la bénédiction des planificateurs. Le sceptique plaidera que, au niveau de l'entreprise, la recherche de la paix sociale ne réussit apparemment pas mieux avec une politique libérale de concertation et de négociations entre patrons et syndicats. En effet, l'institutionnalisation ne traite que l'aspect manifeste du conflit : demandes d'amélioration susceptibles d'être prises en compte en termes possibilistes. L'aspect de contestation profonde n'est nullement reconnu et, semble-t-il, il peut même s'en trouver exacerbé.

Le paradoxe n'est pas mince que, fort peu marxistes – ce n'est ni une louange ni une critique, c'est une constatation – les fonctionnaires modernisateurs aient si constamment chaussé principalement les lunettes des marxistes. Peut-être est-ce même en France, depuis vingt-cinq ans, leur plus grande victoire.

Or il est très loin d'être certain que l'évolution de la société française, ses tendances et ses sources de conflit se situent toutes sur ce terrain et s'expliquent avant tout par la clé des rapports de production. Le mode de vie urbain est constamment une forte source d'insatisfaction collective. Il ne se réduit pas, loin de là, à celui de l'appropriation bourgeoise du centre des villes – quelque réelle qu'elle soit – et à la question de l'automobile. D'ailleurs, la collectivisation des sols ne supprime pas la stratification sociale. La confusion des normes et leur remise en cause dans la famille, dans le système éducatif et dans l'ensemble des productions symboliques de la société est probablement aussi préoccupante pour l'avenir de la société que la condition de vie des travailleurs, et elle a fort peu été analysée.

Par-delà les carences, évitables ou non, de l'information, de la valorisation des conflits du travail, le monde des planificateurs a été pris à un double piège, celui d'un certain confort intellectuel économiciste, celui de l'absence de lien entre les paroles de la concertation situées dans un horizon temporel indéterminé et l'action administrative insérée dans une perspective de moyen terme.

Confort intellectuel : quand le développement économique enregistre des succès en vingt-cinq ans à ce point imprévisibles en 1945, comment ne pas penser que le reste suivra ? Dans la *Révolution introuvable*, Raymond Aron, cherchant les causes de l'effervescence de 1968, s'étonne que l'augmentation du bien-être matériel n'ait pas préservé la France de cette crise qui a, un instant, menacé l'organisation institutionnelle d'ensemble de la société française. L'accusation d'irréalisme, le soupçon de pulsion de mort et d'autodestruction sont recevables, mais ils sont aussi la preuve que le consensus demande pour être maintenu autre chose que du revenu national à partager¹⁰.

Enfin, pour revenir au terrain du fonctionnement de la planification, les réflexions prospectives en matière sociale ont, outre le défaut bien connu d'être peu traductibles économiquement, la pénible caractéristique d'obliger à une investigation du long terme. Hauts lieux de la conversation prospective, les groupes de réflexion – plus que les Commissions de modernisation très enserrées déjà dans le carcan du possible – n'ont ni les moyens intellectuels de raccorder leurs conclusions à des variantes

(10) Je ne suis nullement convaincu que la réduction des inégalités, à l'ordre du jour, aurait beaucoup d'effet créateur de consensus. Qu'elle soit une œuvre de justice sociale à viser, j'en conviens volontiers, mais c'est une autre affaire.

de FIFI, ni les moyens en termes de pouvoir de peser beaucoup sur les administrations pour les rendre plus sensibles à ce que véhicule d'important l'air du temps qui passe. Je noircis le tableau : j'ai moi-même tenté de montrer que les planificateurs n'avaient pas été pour peu dans une modification de la compréhension du terme « social » dans les Administrations, la faisaient passer d'une signification d'assistance à celle d'une face du développement liée à l'économique. Mais reste tout ce qui n'est pas en relation plus ou moins directe avec la croissance : là, la clairvoyance apportée par les réflexions planificatrices a été très limitée. Mais après tout, le Commissariat général du Plan n'a jamais eu charge, et je m'en réjouis, d'être la papauté triomphante d'une Église dont tous les Français seraient ou devraient être d'ardents néophytes. On peut constater et expliquer (en donnant quitus ou non) que la planification n'ait pas assez permis de traiter dans les termes du possible les faces pratiques des grands problèmes (pour l'éducation, l'adéquation entre filières de formation et perspectives d'emploi), on ne saurait lui reprocher de ne pas avoir intenté et fait reconnaître des finalités à la société française.

Pour contacter ALEPH :

Bruno Hérault (chef de projet) : bherault@plan.gouv.fr – aleph@plan.gouv.fr
Réalisation et diffusion : Sylvie Chasseloup – schasseloup@plan.gouv.fr

Commissariat général du Plan

18, rue de Martignac – 75700 Paris 07 SP
+33 (0)1 45 56 51 00
<http://www.plan.gouv.fr>